Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 21 (1975)

Heft: 3

Rubrik: Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

etc. Afin de pouvoir faire face à tous les problèmes et de répartir quelque peu les tâches, des contrats ont été signés (ou sont sur le point de l'être) dans les pays où la revue est imprimée. Il s'agit de contrats tripartites, soit entre les organisations faîtières suisses à l'étranger, le Département politique fédéral et la Commission des Suisses de l'étranger. La tâche essentielle qui échoit aux organisations faîtières est d'assurer la parution quatre fois par an de la revue en nommant un rédacteur à cet effet.

C'est aussi grâce à l'aide souvent bénévole de nombreux Suisses de l'étranger qu'il est possible de vous offrir la présente revue et nous vous engageons à soutenir les efforts en vue de la développer par votre aide financière (en souscrivant un abonnement à la revue de votre pays) ou par votre aide rédactionnelle par exemple.

Au nom de la
Commission d'exécution:
Lucien Paillard

Nom des revues et tirage

Pays	Nom de la revue	Lieu d'impression	Langues franç.	all.	ital.	ang.	esp.	Tirage global par numéro
Europe								
Allemagne fédérale et Berlin Ouest	Kontakt	Cologne	—	26 000	—	—	—	26 000
Autriche	Kontakt	Vienne	—	4 200	—	—	—	4 200
Belgique et Luxembourg	Courrier Suisse	Bruxelles	4 000	—	—	—	—	4 000
Espagne	Mensajero Suizo	Madrid	—	—	—	—	3000	3 000
France	Messager Suisse	Paris	50 000	—	—	—	—	50 000
Grande-Bretagne	Swiss Observer	Londres	—	—	—	10 000	—	10 000
Grèce	Revue Suisse	Berne	300	250	—	—	—	550
Pays-Bas	Schweizer Kurier	Bruxelles	—	2 500	—	—	—	2 500
République d'Irlande	Revue Suisse	Berne	50	130	—	50	—	230
Italie	Gazzetta Svizzera	Rome	—	—	14 000	—	—	14 000
Pays de l'Est	Revue Suisse	Berne	177	589	—	10	—	776
Portugal	Revue Suisse	Berne	400	400	—	—	—	800
Scandinavie	Schweizer Kurier	Bruxelles	—	3 260	—	—	—	3 260
Afrique								
Pays francophones	Messager suisse	Paris	5 000	—	—	—	—	5 000
Afrique du Sud et Rhodésie	Revue Suisse	Johannesburg	—	—	—	5 750	—	5 750
Autres pays	Revue Suisse	Berne	613	1 635	—	303	—	2 551
Amérique								
Argentine	Helvetia	Buenos Aires	—	—	—	—	7350	7 350
Brésil	Messager Suisse et Schweizer Kontakt	Rio de Janeiro	1 500	2 500	—	—	—	4 000
Canada	Revue Suisse-Canada	Montréal	1 300	—	—	9 000	—	10 300
Etats-Unis	Swiss American Review	New York	—	—	—	24 000	—	24 000
Autres pays	Panorama Suizo	Buenos Aires	—	—	—	—	5600	5 600
Asie								
Moyen-Orient	Revue Suisse	Berne	187	441	—	45	—	673
Orient	Revue Suisse	Berne	223	825	—	2 592	—	3 640
Océanie								
Australie	Revue Suisse	Sydney	—	—	—	4 800	—	4 800
Nouvelle-Zélande	Helvetia	Wellington	—	—	—	1 000	—	1 000
		Total	63 750	42 730	14 000	57 550	15950	193 980

Sport

Curling

Peter et Bernhardt Attinger, Jurg Geiler et Mathias Neuenschwander. Quatre noms qui, dissociés, se heurteraient au plus profond des doutes, même chez les plus avisés des sportifs suisses. Le Curling-Club de Dübendorf, c'est en effet une entité. Une équipe de quatre copains qui, pendant plus d'une semaine, est subitement sortie de l'anonymat le plus total pour faire la «une» des journaux et passionner tout un peuple. Sevrés de grands succès, dépités par la tournure des événements aux Championnats du monde de ski, les fanatiques suisses se ruaient

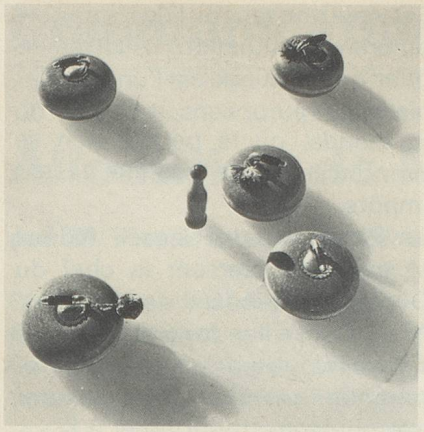

sur l'aubaine: certains de leurs représentants pouvaient être champions du monde. Finalement, ils échouèrent d'un rien. Mais l'exploit avait marqué les esprits, remué les consciences, suscité des interrogations. Le curling, ce n'était donc pas simplement ce sport réservé au troisième âge, qui semble sorti d'un poussiéreux livre d'histoire. Il est vrai que les origines en sont lointaines: les premières traces apparaissent en 1510, sur les lacs gelés d'Ecosse. C'est à Kilsyth, près de Glasgow, que le premier club a été fondé et, au travers du temps, on apprend que les pierres étaient alors très lourdes: 52 kilos. C'est dire que le côté athlétique entrait en ligne de compte et qu'il serait malvenu de prétendre que c'étaient exclusivement quelques vieillards cacochymes qui s'adonnaient à ce délassement. Certes, depuis 1775, la pierre a sensiblement diminué de poids (20 kilos pour une circonférence de 0,915 m), mais les qualités exigées sont évidentes.

Il aura fallu l'audace et la détermination de ces quatre joueurs de Dübendorf, dont la moyenne d'âge n'excède pas 21 ans, pour faire redécouvrir un sport, lui reconférer ses lettres de noblesse. Finies les plaisanteries sur le rôle de l'homme au balai, terminées les allusions mesquines à ce divertissement pour gens riches. Justice était rendue. D'ailleurs, on s'est soudain rappelé qu'en 1924, les Jeux olympiques de Chamonix avaient vu se dérouler une épreuve de curling, officiellement reconnue. Peut-on envisager que ce cas épars trouve une suite quelque soixante ans plus tard? Il conviendrait pour cela que le Canada organisât les Jeux d'hiver, puisque c'est dans ce pays que l'on dénombre le plus d'adeptes. 100 000 personnes trouvent un plaisir certain à approcher le plus près possible le but, situé à 38,4 mètres. Le «quatre» de Dübendorf a fait œuvre de pionnier. Le cheveu long, l'air plus estudiantin porté sur les farces qu'imbus de leur force et bigrement sérieux, ces sportifs se doivent dorénavant de confirmer. Selon les spécialistes, cette deuxième étape ne posera pas trop de problèmes. L'effet de surprise se doublera alors d'une maturité plus grande, d'une intimidation plus poussée. Ils vont peut-être faire naître des vocations, à l'heure où ils ont été désignés comme les sportifs suisses de l'année, par équipes. Il y a quelques années, on se serait gaussé d'une telle désignation. Aujourd'hui, on se rend compte que le curling a sa place parmi les disciplines requérant à la fois des vertus typiquement sportives et des qualités pouvant être assimilées à un certain pouvoir de réflexion. Il s'agit en effet de faire preuve d'un sens stratégique. On ne vante pas exagérément ce sport pour gonfler les mérites de Dübendorf, mais parce qu'il était bon d'énoncer quelques vérités, presque intentionnellement oubliées. Quel que soit l'avenir de ces quatre garçons, ils auront grandement contribué au rayonnement du curling. Et ils ont une telle joie à le pratiquer que l'on en reparlera d'ici peu. Car c'est là que réside le secret des plus grands succès.

Bertrand Zimmermann

Non à l'assurance-maladies obligatoire Non à une hausse des impôts fédéraux Oui au frein aux dépenses

Le 8 décembre 1974, le peuple suisse a été appelé aux urnes pour se prononcer sur deux sujets fort différents, mais qui tous deux ont un point commun: les finances.

Assurance-maladie obligatoire

L'initiative populaire du Parti socialiste pour l'introduction d'une assurance-maladie obligatoire et le contre-projet parlementaire pour l'amélioration de ladite assurance ont été rejetés par le peuple suisse. La participation au vote ne fut que de 39,7% l'initiative a obtenu 384 155 oui contre 1 010 103 non, tandis que le contre-projet était rejeté par 457 922 oui contre 883 179 non.

Face à ce double non, les réactions ne se sont pas faites attendre, certains pensent que le peuple suisse désire marquer une pause dans le processus de développement trop rapide d'un Etat social; d'autres estiment que l'électeur s'est prononcé en principe pour une amélioration du système de l'assurance-maladie sans que l'Etat y soit mêlé. Le Conseiller fédéral Hürlimann, chef du Département fédéral de l'intérieur, a indiqué